

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Adil Belaissaoui, 370, boulevard Thompson #G34, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 13 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Zahhartsuk Sergei, 2605, boulevard de la Côte-Vertu #404, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 18 Mars 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à John Colahan, 1105, boulevard Jules-Poitras #E10, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 13 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Daniel Sumeraj, 1105, boulevard Jules-Poitras #F35, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 13 Février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Juan Francisco McFarlane, 1450, rue Poirier #103, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 10 Février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Fait à Montréal, le 1 juillet 2020

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

Je, soussigné, Secrétaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, certifie que l'avis qui précède a été affiché au bureau d'arrondissement le 1 juillet 2020, que les versions française et anglaise de cet avis ont été insérées dans l'édition du 1 juillet 2020 du journal Les Nouvelles Saint-Laurent, journal circulant sur le territoire de l'arrondissement, en conformité avec l'article 345 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C-19, tel qu'amendé).

Montréal, le 1 juillet 2020

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement